



## **AVIS PUBLIC**

Avis public est par les présentes donné que le conseil municipal de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes procèdera à l'adoption du règlement numéro 324-2021 modifiant les dispositions relatives à un site d'extraction en amendement au règlement de zonage 300-2017 lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue à cette fin le 22 mars 2021 à 19h00 par voie de visio conférence suite aux recommandations émises en lien avec la pandémie de la COVID-19.

Donné à Notre-Dame-de-Lourdes, ce 9 mars deux mille vingt et un.

---

Sandie Roux  
Secrétaire-trésorière/directrice générale